

Ministry of Education

Ministère de l'Éducation

Mowat Block
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1L2

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des administrations
scolaires
Directrices et directeurs des écoles secondaires
Surintendante du Centre Jules-Léger

EXPÉDITEURS : Ginette Plourde, directrice
Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française

Grant Clarke, directeur
Direction des politiques stratégiques en matière de réussite des élèves
et d'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans

DATE : Le 8 février 2007

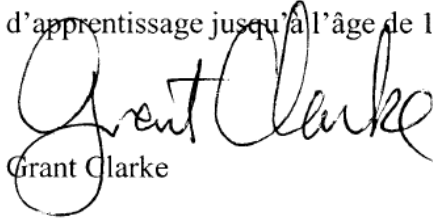
OBJET : Codes provisoires des cours à double reconnaissance de crédit du
deuxième semestre des projets pilotes de la Phase 10 de l'Initiative de
jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT)

Le 11 janvier dernier, vous avez reçu une note de service du sous-ministre Ben Levin à propos des lignes directrices provisoires relatives aux crédits obtenus par les élèves en 2006-2007 dans le cadre des projets pilotes approuvés de double reconnaissance de crédit. Les codes de cours des programmes pilotes de double reconnaissance de crédit offerts au premier semestre y étaient joints. Nous vous communiquons aujourd'hui la liste des codes de cours provisoires attribués aux programmes approuvés de double reconnaissance de crédit offerts au deuxième semestre de la Phase 10 de l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT) dans le cadre des 65 projets pilotes, auxquels participent 70 des 72 conseils scolaires. Étant donné que ces projets sont des pilotes pour l'année scolaire 2006-2007, ces codes de cours sont provisoires et ils pourraient être modifiés. Veuillez consulter la note de service du sous-ministre du 11 janvier pour connaître les directives quant à l'utilisation de ces codes. Bien que les codes provisoires des cours à double reconnaissance de crédit pour le premier semestre ne soient pas repris dans la liste du deuxième semestre, on peut les utiliser pour les projets pilotes approuvés de double reconnaissance de crédit du deuxième semestre.

Les codes provisoires des cours à double reconnaissance de crédit seront communiqués par SISON aux fournisseurs de système de gestion de l'information sur les élèves ainsi qu'au Service d'admission des collèges de l'Ontario et au Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario. Ces codes ne sont pas compris dans SISON. Une collecte manuelle de données sur les projets pilotes sera effectuée à des fins d'analyse par IJECT et un rapport sera présenté au ministère de l'Éducation et au ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Les codes ci-joints ne peuvent être utilisés que dans le cadre la Phase 10 d'IJECT pour les cours collégiaux à crédit et la composante scolaire de formation en apprentissage de niveau 1 approuvés que suivent les élèves du palier secondaire inscrits dans un conseil scolaire et qui sont dispensés uniquement par un professeur ou un instructeur du collège.

Le directeur,
Direction des politiques stratégiques
en matière de réussite des élèves et
d'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans,



Grant Clarke

La directrice,
Direction des politiques et
programmes d'éducation en
langue française,



Ginette Plourde

p. j.

c. c. Shamira Madhany, directrice, Direction des collèges du ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Kirsten Parker, directrice
Sue Durst, directrice
Kit Rankin, directrice
Chefs des bureaux régionaux